### CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

## Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

# **SUJET N°56**

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

**Compétence :** Réaliser une performance mesurée activités athlétiques

#### Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012

## Description de la situation :

Dans le cadre de votre programmation EPS pour votre classe de CE2, vous avez décidé d'inscrire vos élèves à une course en durée au mois d'avril. Les élèves devront courir 10 minutes selon leurs possibilités.

### Question posée au candidat :

Vous présenterez une progression de trois séances de votre module d'enseignement permettant à tous les élèves « de se fixer un contrat de course établi à partir d'une évaluation diagnostique, et le réaliser ».

Justifiez vos choix.